

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Limoges Métropole a élaboré son Plan Climat Air Énergie Territorial. Ce document, à la fois stratégique et opérationnel, constitue la feuille de route de l'intercommunalité en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.

En quoi consiste le PCAET?

Le **Plan Climat Air Énergie Territorial** (PCAET) constitue la concrétisation au niveau local des engagements environnementaux pris à des échelles supérieures - européenne, nationale, régionale. Stratégique et opérationnel, il a pour but de **structurer un projet de développement durable communautaire** ayant pour finalité la **lutte contre le changement climatique** et l'**adaptation du territoire**.

L'élaboration du PCAET se déroule en quatre phases:

1. **Diagnostic énergie climat du territoire**: il a pour objectif de mesurer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du territoire ainsi que la qualité de l'air. Mais aussi, d'estimer la production d'énergie renouvelable, d'appréhender les risques climatiques et la vulnérabilité du territoire aux évolutions climatiques...
2. **Stratégie territoriale** : sur la base des enseignements du diagnostic, elle fixe les ambitions du territoire en matière de transition énergétique. Cette stratégie définit ainsi des niveaux de réduction des consommations énergétiques et d'émissions de gaz à effet de serre, fixe des objectifs d'augmentation de la production d'énergies renouvelables... et cela à différentes échéances temporelles (2030, 2050, etc.).
3. **Plan d'actions** : il propose un ensemble d'actions opérationnelles permettant d'atteindre les objectifs de la stratégie territoriale. Ce plan est mis en place pour une période de 6 ans et doit être révisé à chaque échéance.
4. **Dispositif de suivi et d'évaluation**: il permet de mesurer les effets de la mise en place des différentes actions du PCAET.

L'élaboration du PCAET de Limoges Métropole

Suite à un **diagnostic énergie-climat** réalisé de manière méticuleuse, Limoges Métropole a mené entre 2018 et 2020 une large procédure de **co-construction de son PCAET** avec l'ensemble des acteurs du territoire: partenaires institutionnels, entreprises, associations, citoyens. L'objectif était de **construire un projet ambitieux et partagé** afin d'en assurer les meilleures conditions de mise en œuvre.

Les principaux enseignements du diagnostic du PCAET

Il s'agit d'une étape fondamentale dans la démarche car il permet de disposer d'une connaissance fine de l'existant

et d'**identifier les principaux enjeux** auxquels il sera nécessaire de répondre dans le cadre de la stratégie et du plan d'action.

La répartition des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire de Limoges Métropole.

Deux secteurs apparaissent particulièrement consommateurs d'énergie :

1. Le **parc bâti** (2 716 GWhEF/an) représente **54% des consommations du bilan** ;
2. Les **transports** (1 743 GWhEF/an), représentent **35% des consommations de Limoges Métropole**.

Ces deux secteurs sont également, en conséquence directe, les **principaux secteurs émetteurs de gaz à effet de serre**.

Les ambitions fixées par la stratégie territoriale

Les ambitions principales fixées par la stratégie portent sur les **principaux secteurs consommateurs d'énergie et émetteurs de gaz à effet de serre**, à savoir le parc bâti et les transports. Ils devront chacun réduire d'environ 75 % leurs émissions de gaz à effet de serre.

D'autre part, le **développement des énergies renouvelables** constitue également un **enjeu majeur**, avec un objectif d'augmentation de la production locale de plus de 190 % à l'horizon 2050.

La mise en œuvre du plan d'actions 2020-2026

Afin de concrétiser les **objectifs portés par la stratégie PCAET**, la Communauté urbaine a élaboré un **premier programme d'actions opérationnelles** qui couvre la période 2020-2026. Constitué de plus de **100 actions concrètes**, ce plan concerne **l'ensemble des secteurs consommateurs et émetteurs**. Il est porté par l'ensemble des directions de Limoges Métropole et mobilise de nombreux partenaires locaux, publics, associatifs, privés... et, bien sûr, les habitants du territoire.

Quelques exemples d'actions du PCAET de Limoges Métropole: développement de l'offre de vélos V'LIM, extension et création de réseaux de chaleur, création de lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et refonte du réseau de transports en commun, développement des circuits courts alimentaires...



Pour plus d'informations sur le PCAET de Limoges Métropole, consultez les documents suivants :

- [PCAET : Charte d'engagement des partenaires](#)
- [PCAET : partie diagnostic \(https://www.calameo.com/read/0059952563aca3dc730e1\)](https://www.calameo.com/read/0059952563aca3dc730e1)
- [PCAET : fiches actions 2020-2026 \(https://www.calameo.com/read/005995256b6273fa8458d\)](https://www.calameo.com/read/005995256b6273fa8458d)
- [PCAET : stratégie, plan d'actions \(https://www.calameo.com/read/005995256da6cbc1b6e7f\)](https://www.calameo.com/read/005995256da6cbc1b6e7f)
- [PCAET : rapport sur les incidences environnementales \(https://www.calameo.com/read/00599525658afe293b170\)](https://www.calameo.com/read/00599525658afe293b170)
- [PCAET : déclaration environnementale \(https://www.calameo.com/read/0059952563e13583086c9\)](https://www.calameo.com/read/0059952563e13583086c9)

